



District de Maine et Loire de Football

**COMMISSION DEPARTEMENTALE  
DES ARBITRES**  
ETDA – formation initiale

**PROCES VERBAL N°5 – SAISON 2020/2021**

Réunion du :	05 Octobre 2020
Responsable pôle :	Simon TERRIEN.
Présent(s) :	Carlos CASTRO, Hervé CESBRON, Carlos DA SILVA, Steve GABORIAU, Jean-Christophe JONCHERAY, Florian PETIT, Yoann SALMON

**1. Rappel des dates et intervenants**

- 1<sup>ère</sup> FIA :  
Formation les 10 & 11 octobre 2020  
Examen le 17 octobre 2020  
Consignes CDA le 24 octobre 2020  
Encadrement : Simon TERRIEN (Responsable), Hervé CESBRON, Yoann SALMON.
  
- 2<sup>ème</sup> FIA :  
Formation les 14 & 15 novembre 2020  
Examen le 21 novembre 2020  
Consignes CDA le 28 novembre 2020  
Encadrement : Jean-Christophe JONCHERAY (Responsable), Carlos CASTRO, Carlos DA SILVA.
  
- 3<sup>ème</sup> FIA :  
Formation les 16 & 17 janvier 2021  
Examen le 23 janvier 2021  
Consignes CDA le 30 janvier 2021  
Encadrement : Florian PETIT (Responsable), Steve GABORIAU, Yoann SALMON.

## **2. Etat des lieux sur les inscriptions pour la 1<sup>ère</sup> formation**

- 13 officiels (6 jeunes et 7 adultes)
- 1 auxiliaire
- 1 inscription à vérifier (candidat déjà arbitre). Simon TERRIEN prend contact avec Mathilde ALAPLANTIVE pour avoir des informations sur ce candidat.

Un point est fait sur le tableau des inscriptions transmis par la ligue.

Une relance a été faite par la CDA et la CDPA 49 auprès des clubs en infraction au statut de l'arbitrage.

## **3. Rappel des règles sanitaires**

- Consignes COVID transmises par la commune de La Pommeraye pour application lors de l'utilisation du terrain et des vestiaires.
- Port du masque pour les intervenants lors des interventions sur le terrain et respect des gestes barrières.
- Horaires des repas : il est important de respecter les horaires prévus au programme pour faciliter l'organisation du restaurant des Jardins de l'Anjou.
- Port du masque obligatoire dans les salles de cours et l'ensemble des locaux. L'intervenant pourra retirer son masque lors de ses interventions pour une meilleure compréhension des stagiaires.
- **Pour chaque formation, il y aura adaptation des règles sanitaires aux règles en vigueur au moment de la formation.**

## **4. Matériels pour la formation**

- Un PC et un vidéo projecteur ont été fournis par la ligue (prévoir un PC de secours pour chaque session)
- Le matériel pédagogique est fourni par l'IR2F
- Le matériel terrain sera préparé par Stéphanie (liste transmise par Simon TERRIEN)
- Pour chaque session, le matériel sera à prendre au district par un des formateurs (1<sup>ère</sup> session → H CESBRON)
- Simon TERRIEN demande à Stéphanie de réserver un véhicule « district » les 10,11 et 17 Octobre.

## 5. Organisation des formations

- 3 formateurs pour 12 à 14 stagiaires
- Chaque responsable de session organise le planning des interventions et la nomination d'un responsable COVID.
- Le responsable gère la préparation de la session et sollicite le secrétariat CDA pour la préparation du matériel pour le vendredi précédant la formation.
- Pour l'ensemble des formations, les résultats sont à transmettre au responsable ETDA (Simon TERRIEN) pour validation en bureau CDA.
- Le responsable de session devra se rapprocher de Simon TERRIEN ou Cyril BARLIER pour toute communication avec l'IR2F.

## 6. Modalité de l'examen

- Test TAISA : Pour être en cohérence avec les tests physiques des arbitres « titulaires », il est décidé de mettre la distance du test à 57m.  
Le nombre d'efforts reste identique à la saison passée, soit 14 répétitions minimum en 15/20.
- Parcours technique (pas de note - Acquis / En cours / Non acquis)
- Questionnaire (Minimum 15/30 pour être admissible)
- Rapport exclusion (Pas de note - Acquis / Non acquis)
- Comportement en salle (Pas de note - Acquis / Non acquis)
- **Un seul non acquis dans une rubrique entraîne l'échec à l'examen.**

## 7. Divers

Axel DAVID (EA Beaugois) a été reçu à l'examen FIA organisé par la CDA 72.  
Ce jeune arbitre devra participer aux consignes CDA organisées le Samedi 24 Octobre 2020 au district de Maine et Loire avant de pouvoir être désigné.

<b>Le Responsable du Pôle</b>
-------------------------------

<b>M. TERRIEN Simon</b>
-------------------------